

Lundi 20 juin à 17h00
Hôtel du Département

« Place aux cinémas » fête ses 20 ans

L'opération du Département « Place aux cinémas » qui fête ses 20 ans, se déroulera cette année du 17 au 23 août dans toutes les salles de l'Eure. Francis Courel, Président de la commission éducation, Culture, jeunesse, sport et patrimoine du Conseil général a présenté cette opération avec les exploitants des salles euroises.

"Place aux cinémas", opération d'incitation tarifaire offrant un prix unique de 3,50 € pour tous les films dans toutes les salles du département pendant une semaine, est devenue la manifestation culturelle la plus importante de l'Eure. Elle est l'occasion d'un grand rassemblement populaire autour de projections de films grand public et d'avant-premières. Le tarif de 3€50 la séance, allié à la diversité et à l'attractivité de la programmation (en 2010, 57 films proposés, dont 20 en avant-première nationale – 71 en 2009, 64 en 2008), permet à tous les publics de participer à cette véritable fête départementale du Cinéma - et des cinémas - qui n'existerait pas sans la volonté et le soutien financier du Conseil général de l'Eure.

« La contribution du département à cette manifestation s'inscrit dans la convention annuelle avec la Chambre Syndicale des Cinémas de Normandie pour un montant de 85 000 € par an depuis 2007, souligne Francis Courel, Président de la commission Culture du Conseil général. En finançant la différence du coût de ticket, le département participe au développement et à la relance des 11 cinémas de l'Eure. Le Conseil général assure, en outre, la communication de l'événement, via du matériel traditionnel (affiches, affichettes, programmes...), mais aussi une bande-annonce renouvelée chaque année et diffusée sur tous les écrans de l'Eure, dès la fête du Cinéma prévue la dernière semaine de juin. »

Afin de resserrer les liens entre les exploitants de salle de l'Eure et le Département, une soirée de lancement de cette opération est organisée chaque année (habituellement au cinéma Pathé d'Évreux avec la projection d'un film en avant-première). Cette soirée est remplacée cette année par une conférence de presse, cette forme permettant une rencontre beaucoup plus évidente entre la collectivité et les exploitants. Elle a lieu ce lundi 20 juin, à 17h à l'Hôtel du Département. A cette occasion, il sera remis aux exploitants de cinéma les supports de communication de l'opération.

Pour autant, l'habituelle soirée d'ouverture de la manifestation aura bien lieu le 17 août prochain au cinéma Pathé d'Évreux avec la projection d'un film en avant-première.

Bilan 2010

L'édition 2010 a rassemblé 51 593 spectateurs, le total des spectateurs est en hausse de 32,75 % par rapport à l'année précédente : 38 865 spectateurs en 2009. Cette augmentation s'explique notamment par la diffusion de deux films porteurs, "Karaté kid" et "The Expendables : unité spéciale".

"Place aux Cinémas" reste la meilleure semaine de l'année en termes de fréquentation pour les salles de cinéma du département avec des entrées multipliées par 3 ou 4 par rapport à une semaine normale d'août. Par ailleurs, la qualité des films proposés est reconnue par l'ensemble des spectateurs et il faut noter les excellents résultats des avant-premières et des rencontres.

Politique départementale « cinéma »

Le champ cinématographique participe pleinement à la politique de développement culturel mise en œuvre par le Département. L'action départementale s'appuie sur plusieurs partenariats forts :

- La Chambre syndicale des cinémas de Normandie regroupant les exploitants de salles publiques et privés (Place aux cinémas)
- L'Inspection académique jouant un rôle actif dans l'éducation au cinéma (Collèges au cinéma)
- Le CÉCI (Centre des Écritures Cinématographiques) du Moulin d'Andé (Concours de scénarios de courts métrages).

Collège au cinéma, opération nationale de promotion du cinéma s'adressant aux collégiens de la sixième à la troisième dans le cadre scolaire

Le Département de l'Eure y est impliqué plus que tout autre département car il a été département-pilote dès le début du dispositif et la totalité des salles de cinéma du territoire accueillent maintenant cette opération. Nous avons fêté l'an dernier les 20 ans du dispositif, soit 127 800 élèves concernés depuis 1989.

"Collège au cinéma" permet donc aux collégiens de découvrir des œuvres cinématographiques lors de projections organisées spécialement à leur intention dans les salles de cinéma et de se constituer, grâce au travail pédagogique d'accompagnement conduit par les enseignants, les bases d'une culture cinématographique.

Cette initiative, menée en partenariat avec la DRAC, l'Education nationale, les exploitants de cinéma et le Pôle Image de Haute-Normandie (depuis le début de l'année 2007 pour la mise en œuvre du dispositif), s'articule autour d'une proposition inscrite dans le temps scolaire, qui offrent aux collégiens la possibilité d'assister à la projection d'un film par trimestre et par niveaux de classes (6^e / 5^e d'une part, 4^e / 3^e d'autre part) :

Une charte du spectateur, émise par le Conseil général, est distribuée à chaque élève. Elle vise à sensibiliser à l'art cinématographique sans contrainte financière, à singulariser une projection sur grand écran et la transformer en expérience commune et partagée, à initier une réflexion collective.

En 2010-2011, 56 collèges, soit 6 734 collégiens ont été concernées (en 2009-2010, 57 collèges, soit 7 343 collégiens et en 2008-2009, 55 collèges, soit 6 767 élèves).

La contribution départementale à la réussite de l'opération repose à la fois sur la prise en charge des transports des élèves de l'établissement à la salle de cinéma (coût en 2009-2010 : 50 611€) et sur l'édition de la "charte du collégien".

Le concours de scénarios de courts métrages du Conseil général de l'Eure – 12^e édition en 2011

Afin d'inciter à la création cinématographique dans le département de l'Eure, le Conseil général organise, en partenariat avec le Moulin d'Andé - CÉCI, Centre des Écritures Cinématographiques, un concours annuel de scénarios de courts métrages qui connaît aujourd'hui un succès national, et dont l'unique impératif pour l'auteur est de faire se dérouler l'action significativement dans l'Eure.

Le concours de scénarios du Conseil général de l'Eure concerne des courts métrages de fiction de 15 minutes maximum. Le Concours est doté de plusieurs prix. A l'issue d'une première sélection, un comité de lecture composé de professionnels et de représentants de la classe "cinéma" du lycée Léopold Sédar Senghor d'Évreux sélectionne six lauréats qui bénéficient d'un atelier de réécriture au Moulin d'Andé - CÉCI, pendant cinq jours sous la direction d'un scénariste confirmé (du 13 au 17 juin en 2011)

Le premier prix, décerné par un jury indépendant, reçoit du Département 2 300 € pour l'écriture et 12 200 € pour le producteur du film. Le deuxième prix se voit attribuer 800 €

Un bilan positif des 10 années du concours en 2009 :

- un nombre de demandes et de dépôts de dossiers de candidature significatif. Le chiffrage a été progressif jusque 2004 et reste stable depuis.

	1999 (préfiguration)	2004	2009
Demandes de dossier	88	300	359
Dossiers de candidatures reçus et validés	76	147	146

- une spécificité pertinente et reconnue : la mise en place au Moulin d'Andé d'un atelier de réécriture sous la direction d'un scénariste confirmé (5 jours) pour les 6 lauréats présélectionnés, atelier qui par ailleurs valorise le département à travers un des ses lieux culturels emblématiques
- en 10 ans, 20 films réalisés et de nombreux prix en festival
- un partenariat fructueux avec l'Éducation nationale (participation à la présélection des scénarios des élèves de la classe cinéma du lycée L. Sédar Senghor d'Évreux)
- une reconnaissance du milieu professionnel
 - un concours aujourd'hui bien identifié et reconnu de qualité par les professionnels du cinéma et de l'audiovisuel (ex. : participation au jury, depuis 2 ans, de professionnels de France télévision et de la Cinémathèque française)
 - une sélection au Festival de Cannes en 2007 pour le lauréat 2004 du concours, Olivier Hems pour "Résistance au tremblements"
 - un César en 2009 pour le lauréat 2005, Pierre Pinaud pour "Les miettes"

Le Centre des écritures cinématographiques (CECI) du moulin d'Andé

Les actions du CECI s'articulent autour des points suivants :

- Les résidences et le soutien à l'écriture : ateliers d'écriture pour les enseignants des sections audiovisuelles et les professionnels de la région, ateliers d'écriture pour les jeunes scénaristes.
- Les colloques internationaux : le CECI organise des colloques (Jean Renoir et l'écriture, état de la cinématographie marocaine, journée sur le patrimoine cinématographique et sa diffusion...) dont les actes sont édités aux éditions Séguier.
- L'écriture musicale pour le cinéma et la conception de bande sonore : rencontres professionnelles de compositeurs de musique de film, centre de ressources disposant de bases de données sur les compositeurs.

Aide aux associations

Au travers des propositions du Comité Départemental d'Action Culturelle, le Conseil général est amené à soutenir des initiatives ponctuelles telles que (en 2011) :

- le 3^e Festival de dessin animé, organisé par la commune du Neubourg en partenariat avec le cinéma Le Viking, du 12 février au 22 mars 2011 (3 000 €)
- le 3^e Festival de cinéma "La Normandie et le monde" du 1^{er} au 4 juillet 2011, organisé par l'association CINENUM La Normandie et le Monde (2 000 €).